

Semaine politique

Le Droit social

12 février 1882

Baisse et ramollissement sur toute la ligne, tel est le résumé de la situation actuelle.

Baisse à la Bourse, baisse du gouvernement et du peu de prestige qui pouvait lui rester, le principe et les mannequins qui l'entretiennent pour se faire entretenir eux-mêmes sont mortellement atteints ; ce n'est plus qu'une question de temps.

Et puisque la politique et l'agiotage sont des choses si indéfinissables, je pourrais bien parler en même temps de tout ce qui les accompagne dans leur mouvement ascensionnel en sens inverse.

Nous avons donc aussi la baisse de température, baisse de Gambetta (qui se ramollit singulièrement), des méchantes langues prétendent qu'il n'a pas pu baisser, attendu qu'il a toujours été d'une bassesse incomparable, mais que chez lui il n'y a qu'une question de ramollissement. Donnons leur vite raison pour avoir plus tôt fait.

J'allais oublier la baisse de l'île de Chio qui tous les jours enfonce de plus en plus, ni plus ni moins que la première maison de banque ou le premier gouvernement venu.

Comme résultats de la politique du jour, c'est l'éternel *statu quo* qui s'accroît plus que jamais.

En effet, où en sommes nous avec la politique burlesque dont nous avons le spectacle depuis si longtemps

Les indispensables Léon et Jules, remplacés par d'autres non moins indispensables Jules ou Léon et ces premiers remplaçant à leur tour ces derniers toujours indispensables, puisqu'ils ne tarderont pas, espérons-le, à les remplacer à leur tour, et puis après, — après, hé bien ! c'est tout, parbleu, cependant non ce n'est pas tout à fait tout.

Le gros Léon voulait la révision de la Constitution dans le sens.... *du scrutin de liste* et voilà !

Nos honorables qui n'en veulent pas, de ce scrutin là, de peur d'être mis au rebut, flanquent Léon par terre avec son scrutin.

Ses successeurs, toujours des Léon et des Jules, bien entendu, mais pas partisans du scrutin de liste (c'est ce qui en fait la différence) déclarent naturellement qu'il n'y a rien à réviser du tout ce qui revient au même : *à un scrutin près*.

Après quoi ces *éminences* déclarent que tout ira bien maintenant, attendu qu'ils sont les premiers, et que tous nos efforts doivent tendre à rester tranquilles et immobiles.

A quoi bon corner continuellement dans leurs grandes oreilles velues qu'il y a des réformes à faire.

Ils le savent pardieu bien qu'il y a des réformes à faire, be[...]p de réformes, des tas : c'est par¹.

Du reste, nous pouvons d'autant plus être tranquilles, qu'ils nous ont promis que quand le moment sera venu, ils nous *feront signe*.

Car enfin il n'est pas encore venu ce quart d'heure de réformes sociales, attendu que ce sont les sénateurs et les députés qui sont chargés de les faire tous ensemble... il faut bien auparavant qu'ils se mettent d'accord sur les différents points à traiter.

Mais pour cela il faut qu'ils étudient, et qu'ils parlementent et ils étudieront, ils parleront, soyez-en certains... et à force de parlottages, ils finiront bien par s'entendre, c'est forcé !

Mais auparavant il faut bien se persuader que ce n'est pas une mince affaire que l'étude de ces réformes, il faudra étudier longtemps, bien longtemps, peut-être, et boire pas mal d'eau sucrée, il le faudra d'autant plus longtemps que ces messieurs ne savent pas encore bien de quoi il est question (ils ont été tellement occupés à faire réussir leur élection), mais ils se doutent bien qu'il doit y avoir quelque chose à faire, beaucoup peut

1. Texte très corrompu dans l'original. Note de lea bibliothécaire.

être, ils ont même un vague souvenir de l'avoir entendu dire par leurs *imbéciles d'électeurs* (langage de petit comité).

Donc il faut mûrir sérieusement ce que l'on veut entreprendre et il n'est rien de plus illogique que de vouloir cueillir la poire avant qu'elle soit mûre, il vaudrait mieux risquer de la laisser pourrir, car dans ce cas elle ne nous casserait pas les dents.

Aussi de telles erreurs et une pareille audace de la part de certains électeurs qui s'étaient permis de réclamer à leurs élus, l'application de programmes *exagérés, dissolutifs et impossibles*, programmes qu'ils leur avaient audacieusement imposés, la *carte d'électeur* sous la gorge en leur disant ces simples mots qui jettent toujours un froid dans le dos aux malheureux à qui ils s'adressent : *c'est à prendre ou à laisser*, une telle audace, disons-nous, méritait un châtiment exemplaire qui ne s'est pas fait attendre, sous la forme d'un ordre du jour ainsi motivé ou à peu près :

« La Chambre repentante de s'être laissé aller à faire semblant de vouloir contenter quelques électeurs grincheux et dont le but était de la pousser dans une voie coupable et téméraire — capable d'ébranler les bases des colonnes de l'édifice social — fait amende honorable aux pieds des Jules et des Léon qui sont les principaux gardiens de nos destinées, et demande en grâce de passer à l'ordre du jour. »

Monsieur le gouvernement répond qu'il daigne accepter ces excuses et pardonner encore cette fois.

Et l'ordre du jour est immédiatement *votardé*. Puis tout est fini.

Chers électeurs vous repasserez dans 4 ans, l'on ne peut rien vous faire pour le moment.



Le Droit social
Semaine politique
12 février 1882

extrait le 2 octobre 2026 d'*Archives autonomes*, tiré du *Droit social* du 12 février 1882

bibliotheque-anarchiste.com